

La Commission Sportive Nationale

M. Marc INFANTES
Président de LISA
Immeuble l'Elysée
6 Avenue de Lattre de Tassigny
30100 ALES

Levallois-Perret, mercredi 11 janvier 2012

Monsieur,

Suite à la lecture de votre mail du 8 janvier, veuillez trouver nos références relatives à l'épreuve ci-dessous:

TROPHEE LIONS CLUB 2012

Nous vous confirmons que la ffgolf approuve au titre de la Règle 4-2g du Statut Amateur votre règlement. Par conséquent nous sommes heureux de vous donner notre accord, sous la forme suivante : CSN/1201/916 dont vous ferez référence dans toute correspondance ou annonce concernant cette épreuve sous la seule et unique forme suivante :

« Epreuve n°CSN/1201/916 approuvée par la ffgolf au regard du statut amateur »

Nous vous rappelons que ce numéro de référence est valable pour le règlement tel qu'en notre possession et qu'il ne saurait être modifié par la suite.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, vous n'êtes plus autorisés à faire apparaître le logo de la ffgolf sur vos différents supports, sauf dans le cadre d'un partenariat spécifique avec la Fédération.

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La Commission Sportive Nationale
P/O **André LE VEZIEL**

ffgolf
Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France
92309 Levallois-Perret Cedex
Tél : 01 41 69 77 22
Fax : 01 41 49 77 00



PARTENAIRES
OFFICIELS

